# Etape 1 désigner un pilote

Exigences réglementaires :

Qualités requises :

Missions :

# Etape 2 Cartographier les traitements de données personnelles

Donnée personnelle :

Traitement de données personnelles :

Le registre des activités de traitement des données :

# Etape 3 Prioriser les actions à mener

Les données collectées et traitées :

La base juridique des traitements :

Les mentions d’information :

Les sous-traitants :

Les droits des personnes :

Les mesures de sécurité :

# Etape 4 Gérer les risques

Analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD) (PIA : Privacy Impact Assessment) :

# Etape 5 Organiser les processus internes

Cycle de vie d’un traitement :

# Etape 6 Documenter la conformité

Preuve de la conformité au règlement :

# Checklist de validation des différentes étapes

<https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/pdf_6_etapes_interactifv2.pdf>